Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 02B-212000335-20240228-2024022801-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/02/2024



## Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 22 février 2024

**Objet: Transformation de poste** 

Date de la convocation : 16 février 2024

Date d'affichage de la convocation : 16 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 du mois de février à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée : 42

Nombre de membres en exercice : 42

Quorum: 22

Nombre de membres présents : 27

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre; Madame de GENTILI Emmanuelle; Monsieur MILANI Jean-Louis; Madame LACAVE Mattea; Monsieur MASSONI Jean-Joseph; Madame VIVARELLI-MARI Jéromine; Madame POLISINI Ivana; Monsieur PERETTI Philippe; Madame ORSINI-SAULI Laura; Monsieur LUCCIONI Don Petru; Madame CARRIER Marie-Dominique; Monsieur DALCOLETTO François; Monsieur DEL MORO Alain; Monsieur GRAZIANI Antoine; Madame LUCIANI Emmanuelle; Madame MANGANO Angelina; Madame MATTEI Mathilde; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre; Madame PELLEGRI Leslie; Monsieur PIERI Pierre; Monsieur ROMITI Gérard; Madame TIMSIT Christelle; Monsieur PAOLI Jean-François; Madame SALGE Hélène; Monsieur ZUCCARELLI Jean; Madame ALBERTELLI Viviane; Monsieur MORGANTI Julien.

<u>Etaient absents</u>: Madame COLOMBANI Carulina; Madame Danièle BELGODERE; Madame GRAZIANI SANCIU Livia; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin; Monsieur TATTI François; Madame VESPERINI Françoise.

## Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;

Madame PIPERI Linda à Madame LACAVE Mattea;

Monsieur DE ZERBI Lisandru à Madame VIVARELLI-MARI Jéromine ;

Monsieur FABIANI François à Monsieur TIERI Paul;

Madame FILIPPI Françoise à Madame LUCIANI Emmanuelle ;

Monsieur GRASSI Didier à Monsieur GRAZIANI Antoine ;

Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Madame ORSINI-SAULI Laura;

Monsieur LINALE Serge à Madame POLISINI Ivana;

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire : Monsieur Paul Tieri élu secrétaire prend place au bureau 02B-212000335-20240228-2024022801-DE

Accusé certifié exécutoire Le conseil municipal, Réception par le préfet : 28/02/2024

Vu le Code général de la fonction publique et notamment son article L313-1;

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 22 janvier 2024 ;

**Vu** l'avis favorable de la commission unique en date du 20 février 2024 ;

**Considérant** la demande de changement de filière d'un agent d'animation du pôle jeunesse et loisirs (détachement par voie de l'intégration directe).

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Pierre SAVELLI, Après en avoir délibéré, Le conseil municipal, A l'unanimité

## Article 1:

- **Approuve** la transformation du poste suivant :

Pôle/Service	<u>Fonctions</u>	<u>Nbre</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Grade</u>	Nouveau Grade
POLE JEUNESSE ET LOISIRS	Agent animation	1	С	Agent Social	Agent d'animation

## Article 2:

- **Précise** que les crédits seront inscrits au budget principal 2024, chapitre 012.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Signé électroniquement le 27/02/2024

Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : <a href="https://www.telerecours.fr">www.telerecours.fr</a>.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.